|  |
| --- |
| CONVENTIORupture de Commun accordL’employeur (nom et adresse du siège social) :Représentée par (nom du représentant légal) : ET le Travailleur (nom, prénom et adresse du travailleur) : Mettent par la présente, fin de commun accord au contrat de travail, sans préavis ni indemnité de rupture, le (date de la rupture) :Les deux parties renoncent expressément à tous les droits dans le cadre de la loi sur les contrats de travail et renoncent à toutes actions contractuelles ou autre en indemnisation, sur base de quelques législations que ce soit.La rémunération du mois en cours et le simple et double pécule de vacances anticipé (s’il y a lieu) seront réglés de la manière habituelle.Le versement d’une prime de fin d’année n’est possible que si elle est imposée par une convention collective applicable aux cocontractants.Fait en double exemplaire à Bruxelles, le (date) Signature du travailleur, Signature de l'employeur,……………………………. …………………………….  |
|  |